



Crèche des Sesçois

- Pourquoi mettre un terme au projet ? Quel impact ?
- Perspectives d'avenir pour la petite enfance



BOIS-le-ROI (S.-et M.) - La Pouponnière "La Madone" -- Vue Intérieure

Mars 2024

Sommaire

Un engagement fort pour la commune

- Une crèche inscrite dans le projet de mandat
- **Une obligation de déménager le BB accueil avant 2026**
- Une implication forte des élus et des services

Crèche des Sesçois, un cadre naturel pour les enfants, un projet durable

- AMO environnemental, choix du label Biodiversity
- Diagnostic écologique, pour prendre en compte l'environnement
- Rapport de l'étude hydro-pédologique
- Une esquisse d'architecte qui place les enfants au cœur de la nature

Pourquoi mettre un terme au projet ? Quel impact ?

Perspectives d'avenir pour la petite enfance

- Un projet alternatif de crèche municipale ?
- BB accueil et Relais petite enfance
- Accompagnement des assistantes maternelles

Mars 2024

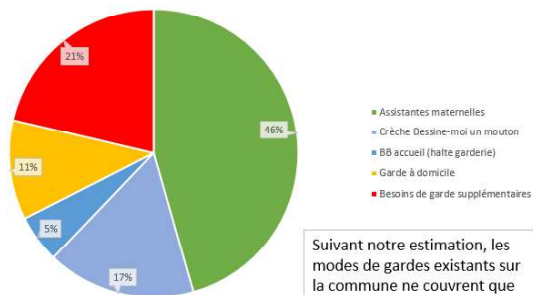


Un engagement pour la commune

- Une crèche inscrite dans le projet de mandat
- Une obligation de déménager le BB accueil
- Une implication forte des élus et des services

Résultat du diagnostic sur l'accueil petite enfance réalisé en 2018/2019

Estimation de la répartition des modes de gardes sur Bois-le-Roi



Suivant notre estimation, les modes de gardes existants sur la commune ne couvrent que 79% des besoins.

Campagne 2020



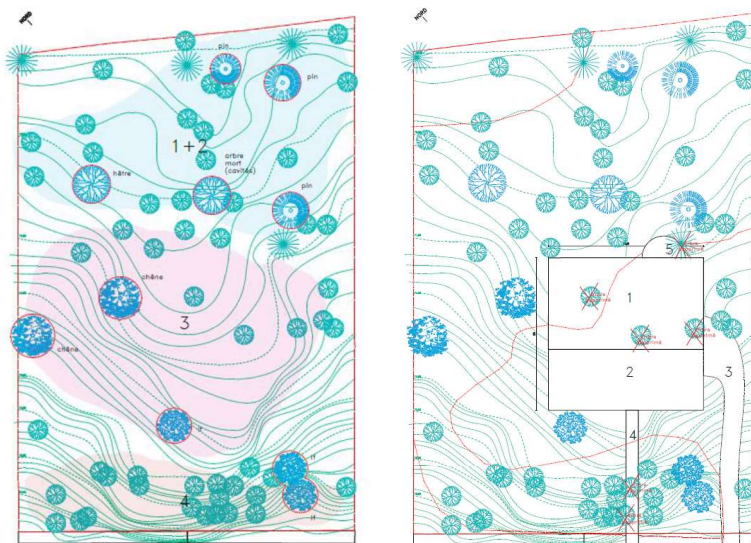
Enfance & Petite enfance

- Simplifier la vie des familles**
 - Une ATSEM par classe de maternelle
 - Un nouveau « portail famille »
 - Un assouplissement des modalités d'inscription et de fonctionnement de l'Accueil de l'école
- Rénovation de la restauration de l'école O. Métra** et pergola végétalisée
- Viarons & Accueil de Loisirs** (travaux été 2020)
 - Salle multi-activités (en cours de construction)
 - **Agrandissement de l'Accueil de Loisirs**
- Multiplier les actions d'ouverture et de socialisation des enfants** comme la Buie du vendredi, l'accueil des nouveaux nés et le Café des parents
- Créer un forum des futurs parents** avec les partenaires de la petite enfance : Relais des assistantes maternelles, PMI, CAF, crèche et BB accueil
- Nouveau pôle petite enfance** (en complément de la crèche associative)
 - 30 places de crèche
 - 10 places de halte-garderie
 - Une salle d'activités

Mars 2024

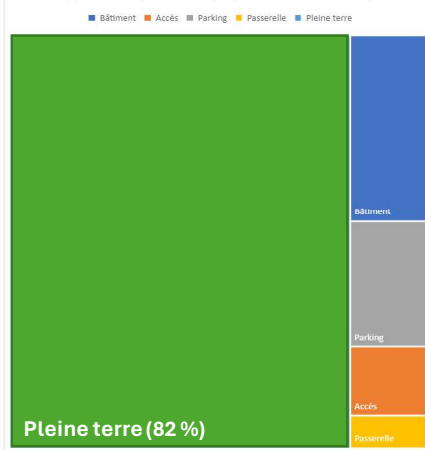
Un cadre naturel pour les enfants

AMO développement durable / Diagnostic environnemental / Label Biodiversity pour garantir la qualité environnementale de la conception à la réception du projet



1. crèche
2. terrasse sur parking
3. espace refuge: parking et terrasse cuisine
4. passerelle accès parking
5. accès

Emprise sur la parcelle du projet de Crèche des Sesçois



Pleine terre (82%)

Mars 2024

AMO environnemental

Choix label Biodivercity



Choix de la collectivité de recourir à un Assistant à maîtrise d'ouvrage développement durable (QCS SERVICES) pour un accompagnement à la construction du cahier des charges pour le mandatement de la maîtrise d'œuvre.

Un travail collaboratif a été mené avec les groupes de travail petite enfance et développement durable pour établir le cahier des charges de labélisation du bâtiment :

- Label bâtiment biosourcé (niveau 2)
- Label Biodivercity



Mars 2024

Un diagnostic environnemental réalisé par un écologue



Flore



Habitats

Présence de 3 habitats:

- Le bois mixte de type chênaies-frênaies
→ les espèces typiques sont : le Chêne pédonculé (*Quercus robur*), le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*), le Hêtre (*Fagus sylvatica*), l'Anémone des bois (*Anemone nemorosa*)
- Un ourlet forestier
→ les espèces typiques sont : la Berce commune (*Heracleum sphondylium*), l'Herbe à Robert (*Geranium robertianum*). A noter la présence importante de ronces et d'Ortie dioïque (*Urtica dioica*).
- Une haie de Thuya qui constitue l'habitat au plus faible enjeu écologique.



Bois mixte



Haie de Thuya

Faune



Ourlet externe au printemps 2023



Ourlet externe en automne 2023

Mars 2024

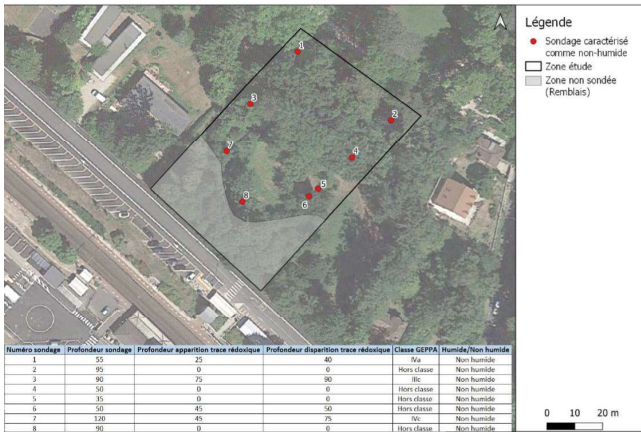
Un rapport pédologique qui confirme l'absence de zone humide



Éléments de conclusion

- Aucun des huit sondages n'a mis en évidence de zone humide
- Présence de quelques espèces indicatrices de zones humides mais en recouvrement très largement inférieur au 50 % de la strate herbacée
- Sondages mettant en évidence des matériaux exogènes témoignant de remblais passés
- Sol majoritairement de type sablo-limoneux

ANNEXE 2 – CARTE DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DES RELEVÉS PÉDOLOGIQUES



Mars 2024

Implication de l'écologie



Diagnostic écologique

Accompagnement, assistance et formations des intervenants

Avant-Projet (AVP) Permis de construire (PC) Consultation (DCE) Exécution (EXE) Réception (AOR)

Amendement des notices descriptives

Vérification des plans et des CCTP

Visites de chantier

Vérification fine de chantier

Le but : éviter les atteintes aux espèces protégées et aux habitats auxquelles elles sont inféodées, à défaut, en réduire la portée.

Les mesures d'évitement :

- Concevoir l'ensemble des arbres d'intérêt pour la faune (arbre à cavités, arbre avec lierre, arbre sénescents) et les arbres remarquables, identifiés par les écologues.
- Cela consiste à préserver les zones identifiées comme étant à sensibilité forte

Les mesures de réduction :

- En cas de nécessité d'abattage d'arbres et/ou de débroussaillage, les travaux interviendront en dehors des périodes de reproduction de la faune (d'avril à septembre).
- Un écologue doit vérifier au préalable que les travaux n'aient pas d'impact sur les espèces protégées.
- Installer le bâtiment à distance des arbres conservés (au moins à 5m du tronc) pour éviter d'abîmer le système racinaire, et limiter les risques de collision des oiseaux contre les surfaces vitrées.

Légende

- Habitat remarquable
- Zone à sensibilité forte
- Zone à sensibilité moyenne
- Zone à sensibilité faible
- Zone à sensibilité très faible
- Zone à sensibilité nulle

Recommandations

- Éviter
- Réduire
- Compenser

Mars 2024

Une intégration du bâtiment dans son environnement dès l'esquisse

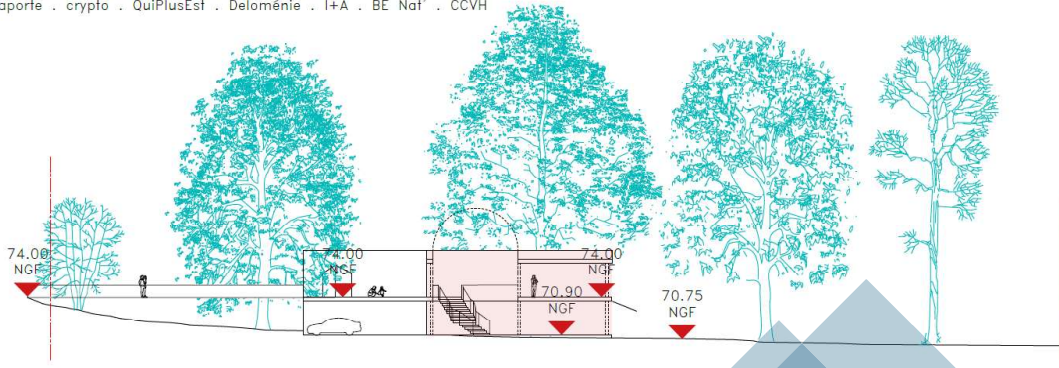
Le dénivelé entre la rue et l'entrée de la crèche est géré par une passerelle d'accès depuis le niveau de la rue : le niveau de la rue est le niveau du sol du rez de chaussée et accessible aux personnes PMR.

Sous ce niveau de référence, on vient glisser un parking dont le toit devient une terrasse utilisable pour les enfants, et connectée à la salle de motricité. Cet espace jouit d'un ensoleillement toute l'année et pourra être couvert.

Les unités de vie situées au rez de jardin sont quasiment à niveau avec l'espace extérieur : les enfants doivent descendre une marche.

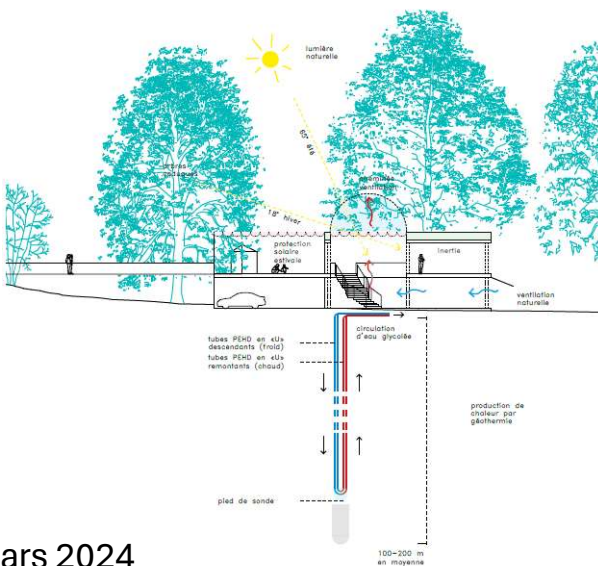
L'atrium permet de ramener de la lumière dans les unités de vie situées au niveau du rez de jardin et peut servir de cheminée dans les périodes de forte chaleur.

Ateliers Mathieu Laporte . crypto . QuiPlusEst . Deloménie . I+A . BE Nat' . CCVH



Mars 2024

Une réflexion sur l'exemplarité du projet dès la phase esquisse



Mars 2024

Pourquoi mettre un terme au projet ? Quel impact ?



Un choix de raison et d'apaisement

Le coût estimatif du projet a augmenté

- Niveau d'exigence élevé sur les qualités environnementales et durables
- Inflation des coûts de construction

L'opposition s'est cristallisée contre la localisation du projet rue des Sesçois

- Appel à bloquer le projet et à engager des recours judiciaires

La conjonction de ces éléments ne nous permet pas de poursuivre un projet aussi structurant qui nécessite de mobiliser les élus et les services, d'engager les finances communales, d'obtenir le soutien de nombreux partenaires (CAF, État, Région, Département...).

Point finances :

Montant estimé du projet		Montants engagés
Acquisition des terrains	571 400 €	571 400 €
AMO Développement Durable	39 500 €	25 000 €
Coût construction	2 100 000 €	
Mobilier / Cuisine et buanderie / équipements	230 000 €	33 000 €
Maîtrise d'œuvre	245 000 €	18 800 €
Bureaux d'études / SPS	32 200 €	
Total HT	3 218 100 €	648 200 €

+ 30 % sur l'estimation initiale

Mars 2024

Une alternative pour la crèche ?



Nous avons l'obligation de déménager le BB accueil avant 2026,

Un projet alternatif ne peut être réalisé dans un délai aussi court, il faut au moins compter 4 ans.

Quatre ans, c'est la durée minimale qu'il faut pour lancer ce type de projet



Mars 2024



Perspectives d'avenir pour la petite enfance



- **Pérenniser le BB accueil**

Le BB accueil est installé dans des locaux qui ne sont plus adaptés à son fonctionnement, **nous devons travailler pour l'installer dans de nouveaux locaux avant 2026.**

- **Conserver le Relais petite enfance**

Le RPE fonctionne en partenariat avec la CAPF qui l'anime dans les locaux du BBA, **nous l'intégrerons dans les nouveaux locaux du BBA.**

- **Accompagner les assistantes maternelles**

Les assistantes maternelles assurent près de la moitié du besoin de garde identifié sur la commune, **nous voulons travailler avec elles pour leur mettre à disposition un local** en complément du RPE.

Nous poursuivrons les dispositifs d'accueil des jeunes parents, les rendez-vous de la bulle du vendredi, nous resterons à l'écoute pour accompagner les initiatives d'accueil privé.

Merci à tous les partenaires qui nous ont accompagné sur le projet de la Crèche des Sesçois et avec lesquels notre travail se poursuit pour mettre en œuvre ces perspectives d'avenir pour la petite enfance !

Mars 2024

